

<p>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2010</p>
--

Conseillers

Elus :

19

Présents : Mmes et MM. FENNINGER François, KREMSER Henri, VOEGELE Paulette, STALLER Pierre, BEDELL Thierry, MARMILLOD Roland, MEYER André, SCHNEIDER Hervé, LUPFER Jean-Paul, MULLER Marc, KRAEMER Serge, MATHERN Patrick, DENTINGER Geneviève, ROTT Bertrand,

Conseillers
en fonction :

19

Excusé(s) : MM. EISELE Léonard, AMANN Jacques, DRION Georges, STAEBEL René,

Conseillers

présents :

14

Absent(s) : M. ALBRECHT Gérard,

Procuration : M. DRION Georges donne procuration à M. MEYER André

Secrétaire de séance : Madame Paulette VOEGELE, adjointe au Maire

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'ajouter des points à l'ordre du jour, à savoir :

- a) Participation au concours des villages et maisons fleuris
- b) Demande de subvention de la Société Colombophile Etoile de Hatten

Le Conseil municipal donne son accord pour prendre en considération ces points en fin de réunion.

ORDRE DU JOUR

- 1° Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal
- 2° Fixation de la redevance sur les ventes de sable 2010/2011
- 3° Demande de subvention dans le cadre de l'aide au développement du tourisme
- 4° Demande de subvention pour la journée environnement
- 5° Changement d'associés – lot de chasse n°2 en Forêt
- 6° Rapport annuel 2009 du Syndicat des Eaux du Canton de Seltz
- 7° Adhésion au Centre Antibruit du Bas-Rhin
- 8° Divers
 - a) Participation au concours des villages et maisons fleuries
 - b) Demande de subvention de la Société Colombophile Etoile de Hatten

1° Approbation du compte rendu de la séance du 25 mars 2010

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si des observations sont à formuler quant au compte rendu de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du Conseil municipal.

Après délibération, le compte rendu du Conseil municipal du 25 mars 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2° Fixation de la redevance sur les ventes de sable 2010/2011

Le Conseil municipal décide de fixer le montant de la redevance de la tonne de sable extraite par la Sablière de Quartz de Hatten, à 1,02 €, à compter du 1^{er} mars 2010.

Ce prix est indexé sur l'évolution de l'index des sables et graviers d'alluvions publié par la DRIRE.

3° Demande de subvention dans le cadre de l'aide au développement du tourisme

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal la demande de subvention de Monsieur et Madame FREYERMUTH, dans le cadre de la valorisation touristique du patrimoine. En effet, ils ont créé un musée agricole « La cour de Marie ».

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 1.500,- € à Monsieur et Madame FREYERMUTH pour la création de leur musée « La Cour de Marie ».

4° Demande de subvention pour la journée environnement

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal l'état des frais engagés par l'Association des Amis du Musée de l'Abri chargé de l'organisation du repas lors de la Journée Environnement.

Monsieur FENNINGER, Président de l'Association du Musée de l'Abri ayant quitté la salle de séance, le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 590,- € à l'Association des Amis du Musée de l'Abri pour couvrir les frais d'organisation du repas lors de la Journée environnement du 27 mars dernier. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2010.

5° Changement d'associés – lot de chasse n°2 en Forêt

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de changement d'associés au sein de l'Association des Chasseurs du Hattgau, locataire du lot de chasse n°2 en Forêt. En effet, Monsieur GORI Robert, domicilié à Soufflenheim et Monsieur FEDRY Benoît, domicilié à Dompierre s/Veyle remplacent Monsieur SCHEUER Rudy domicilié à Roppenheim et Monsieur KEHRES Marcel domicilié à Soufflenheim.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal approuve le changement d'associés et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°5 à la convention de gré à gré du 28 octobre 2005.

6° Rapport annuel 2009 du Syndicat des Eaux du Canton de Seltz

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le rapport annuel 2009 établi par le Syndicat des Eaux du Canton de Seltz, relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable.

Le Conseil municipal en prend connaissance.

7° Adhésion au Centre Antibruit du Bas-Rhin

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

8° Divers

a) Participation au concours des villages et maisons fleuries

Le Conseil municipal décide de participer, comme les années précédentes, à la campagne de fleurissement de la France.

b) Demande de subvention de la Société Colombophile Etoile de Hatten

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal la demande de subvention de la Société Colombophile Etoile de Hatten.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 1.000,- € à la Société Colombophile Etoile de Hatten.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2010.

Informations :

- Suite à l'intervention de Monsieur STALLER, le Conseil municipal souhaite à l'avenir être informé des travaux ou achats effectués ou à effectuer d'un montant supérieur à 4.000,- €.
- Monsieur BEDELL informe le Conseil municipal des travaux qui seront effectués à la salle polyvalente pendant les vacances scolaires et qui devraient démarrer fin juin. Le bal populaire du 13 juillet ne pourra pas se tenir à la salle polyvalente. = proposition sur la place des fêtes si le temps le permet ou au musée !!!
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'après avoir fait plusieurs remarques à Monsieur Cormerais concernant son accueil vis-à-vis des administrés de la Commune, ayant eu lui-même à se plaindre de l'impolitesse et du comportement de Monsieur Cormerais à son égard, a décidé de lui infliger un blâme. Le Centre de Gestion a été informé de cette décision.